

Nathalie Carpentier - 15 février 2025 - De Standaard

(Traduction DeepL, non vérifiée. L'original est disponible sur la version NL de ce site)

Colère contre la perte de valeur des certificats Triodos : "Si l'on ne peut plus faire confiance à une banque, même éthique, qui le peut ?

Il y a des années, des clients ont investi massivement dans des certificats de dépôt Triodos. La banque éthique les recommandait comme étant "beaucoup plus sûrs que les actions". Mais après des modifications apportées à la plateforme de vente, la valeur des certificats a chuté. "Nous nous sentons trompés et volés", ont déclaré les personnes concernées. Certains ont perdu jusqu'à 100 000 euros et rejettent le système d'indemnisation.

"Je savais que je serais déjà à la retraite lorsque les enfants commenceraient à étudier", déclare Linda V.Z. (qui ne souhaite pas que son nom de famille figure dans le journal). (qui ne souhaite pas que son nom de famille figure dans le journal). "Nous avons donc mis de l'argent de côté pour payer leurs études. Triodos nous a conseillé d'acheter des certificats avec cette somme. Ils les vendaient comme une sorte de "placement sûr". Avec eux, on soutenait la banque éthique, on recevait un dividende chaque année et on était plus ou moins sûr du prix. Nous avons payé 90 euros par certificat.

Ceux qui ont acheté un certificat ou un papier immobilier Triodos ont souvent soutenu, en tant que copropriétaires, les objectifs sociaux de la banque d'origine néerlandaise : éthiques, sociaux et durables. La banque n'est pas axée sur les profits à court terme, mais sur des investissements ayant un impact à long terme.

Les certificats étaient considérés comme sûrs parce qu'ils ne pouvaient pas être librement négociés comme une action traditionnelle. Les détenteurs de certificats ne pouvaient les vendre que sur le marché interne de la banque, c'est-à-dire à Triodos elle-même. Ils étaient donc plus ou moins sûrs du prix. Un morceau de Triodos représentait la valeur intrinsèque de la banque : il pouvait fluctuer légèrement, mais si la banque se portait bien, il augmentait. En outre, vous receviez un dividende, une participation annuelle aux bénéfices.

Et Triodos a prospéré. En fait, lors de la crise financière de 2008, le modèle unique de la banque en a fait un refuge sûr alors que d'autres banques se sont effondrées ou ont connu de graves difficultés.

Toutefois, Triodos a prévu une restriction sur les ventes : au-delà d'un certain seuil, aucune action ne pouvait être vendue. Si Triodos voyait trop de capitaux s'échapper, la banque était en danger. Par conséquent, les détenteurs de certificats de dépôt ont dû attendre pour vendre et n'ont pas pu récupérer leur argent.

L'offre et la demande

Le système a fonctionné, jusqu'à ce qu'il y ait une couronne. Au début de la pandémie, tant de certificats ont été mis en vente que le tampon a été dépassé, si bien que Triodos a décidé d'interrompre les échanges internes en 2020. Finalement, Triodos a même dû suspendre son marché intérieur pendant deux ans. L'ancien système avait atteint ses limites.

Triodos a alors décidé de passer à une nouvelle plate-forme de vente externe, Captin. Les certificats peuvent y être échangés entre les détenteurs. Ce faisant, la limite de vente a été supprimée en théorie. "Personne n'a accepté cela", explique Linda. "La banque a unilatéralement mis fin à ce marché interne.

Mais la nouvelle plateforme n'a pas fonctionné non plus. Les détenteurs de certificats pouvaient difficilement vendre parce qu'il n'y avait pas de demande de certificats. Et comme la loi de l'offre et de la demande jouait sur la nouvelle plateforme, le prix s'est effondré. "Le certificat n'y vaut plus que 26 euros, ce qui représente une perte de 70 %", explique Linda. Au bout d'un certain temps, Triodos a dû reconnaître la débâcle, proposant par la suite de transférer la transaction sur Euronext. "Mais c'est alors que l'on se retrouve vraiment à la bourse", dit-elle.

Siège de Triodos à Zeist, Pays-Bas. - Peter Hilz/anp

Le débat fait rage depuis des années chez nos voisins du nord, la plupart des détenteurs de certificats étant néerlandais. Dans plusieurs pays, des détenteurs de certificats mécontents ont intenté des procès. Récemment, Triodos, en collaboration avec le plus grand représentant des détenteurs de certificats, la SCTB (Stichting Certificaathouders Triodos Bank), a présenté une proposition de règlement : Triodos versera une indemnité unique de 10 euros par certificat, à condition que tout droit à une action en justice devienne définitivement caduc. La SCTB, qui représenterait 4 000 détenteurs de certificats, essentiellement néerlandais, est favorable à cette proposition. D'autres, dont des détenteurs de certificats belges, sont mécontents.

"Grâce à leur intervention, il ne reste plus que trente mille euros sur nos 100 000 euros", a répondu Linda avec colère. "Avec cela, je ne peux pas payer les études de mes enfants. Et maintenant, ils proposent dix euros par certificat comme compensation. Je me sens flouée. Je ne m'attendais pas à cela de la part d'une banque éthique comme Triodos. Ils nous l'ont recommandé, je leur faisais confiance".

Aumône de 10 euros

"Triodos était autorisé à suspendre temporairement cette plateforme - cela figurait dans le prospectus. Elle n'avait tout simplement pas le droit de l'abolir unilatéralement et de la remplacer par un système spéculatif. C'est la raison pour laquelle de nombreuses personnes ont saisi la justice", explique l'avocat Laurent Arnauts de Watt Legal, qui a intenté une action collective contre Triodos au nom de quelque 500 familles.

"Triodos leur a vendu un produit financier dont ils ont unilatéralement modifié une caractéristique essentielle. Il s'agissait d'un produit sûr, protégé contre la spéculation. De nombreux détenteurs n'avaient aucune expérience en matière d'investissement ; ils ont été séduits par la nature durable de Triodos. Les trois quarts d'entre eux y ont placé leur épargne, également pour soutenir Triodos. Aujourd'hui, ils demandent simplement le respect du prospectus et donc le rachat à la valeur nette d'inventaire de 90 euros".

Ce qui fâche également, c'est que Triodos n'a jamais communiqué de manière transparente sur la nécessité de ces changements, explique M. Arnauts. "Ils ont mis la pression sur les détenteurs de certificats. Ils ont prétendument manqué de mémoire tampon et ont donc dû changer de système. Mais ce n'est pas vrai. Le tampon n'a atteint sa limite que temporairement. Le système a fonctionné pendant quarante ans. Je ne peux pas le prouver, mais il semble que Captin ait été dès le départ une étape intermédiaire, une transition vers le rêve de la direction : une véritable introduction en bourse."

Les détenteurs de certificats sont coincés, affirme Arnauts : "Ils subissent de toute façon de lourdes pertes. La vente sur Captin peut théoriquement se faire à 26 euros. Et sur Euronext, elle serait introduite à cette valeur plancher. C'est là que les choses deviennent vraiment dangereuses. Triodos entre alors dans un marché de requins. Les trois quarts des détenteurs de certificats sont des "bons pères de famille" qui ne veulent pas spéculer. C'est le cas d'un grand nombre d'agriculteurs wallons. Ils se retrouveraient alors soudainement face à des spéculateurs professionnels sur Euronext. Sur un marché aussi petit, il est facile d'obtenir des fluctuations importantes. De plus, il s'agirait d'une spéculation sur une action d'une petite banque particulière. Si l'action baisse soudainement et que les clients de la banque l'interprètent mal, vous risquez une ruée sur la banque. C'est ainsi que deux banques américaines se sont effondrées l'année dernière. C'est de l'inconscience".

Arnauts trouve injuste l'offre de dix euros de dommages et intérêts en échange d'une renonciation à tous les droits. "C'est une aumône. Les détenteurs de certificats se sentent moralement floués. Pendant des années, certains étaient prêts à accepter un rendement inférieur sur leur investissement parce qu'ils voulaient soutenir une bonne cause. Alors, quand cette banque durable vous dit d'abord d'avalier une perte de 70 %, puis qu'elle n'est plus éthique et durable, mais une banque ordinaire et qu'elle devient ainsi le jouet des spéculateurs, vous vous sentez floués".

Volé

Voilà qui résume parfaitement le sentiment de Michel Fourneau, thérapeute équestre. "J'ai l'impression que Triodos m'a volé 100 000 euros". Il y a 20 ans, Michel Fourneau a investi dans 1 600 certificats de 85 euros. Bien que ceux-ci valent encore 91 euros aujourd'hui selon le système original de Triodos, leur intervention signifie qu'il n'en retire plus que 26 euros au maximum. "Faites le calcul : j'ai perdu ma tirelire", dit-il.

Pendant la suspension du commerce intérieur, le Fourneau n'a pas pu développer son projet d'hippothérapie, son argent était bloqué. "J'ai dû puiser dans mes autres réserves, qui sont maintenant épuisées. Et maintenant, je devrais vendre à 26

euros ? Certains peuvent penser que nous venons de perdre et refusent de le voir. Ce n'est pas le cas : la banque se porte bien. Au fond, la valeur de mon investissement a été préservée".

À l'époque, le Fourneau soutenait fermement les valeurs défendues par Triodos. "Je soutiens également des coopératives durables pour lesquelles je ne reçois même pas de dividendes. Mais aujourd'hui, Triodos veut aller sur Euronext, ce qui va à l'encontre de ces valeurs. Ils ne s'introduiront jamais en bourse. Avec les certificats, ils voulaient simplement éviter que la banque ne soit rachetée par un investisseur ayant des valeurs totalement différentes. Je me sens trahi. Ce n'est plus une banque éthique".

"Je ne négocie plus, le recours au tribunal est la seule alternative", s'indigne-t-il. "J'ai travaillé 20 ans en psychiatrie, je sais reconnaître la manipulation et c'est ce que fait la direction. Ils nous méprisent même. Je veux des réponses. Ils ont décidé unilatéralement de changer les règles du jeu. Mais sans notre argent, la banque n'aurait pas pu fonctionner."

"Pour de nombreuses personnes, l'impact est énorme. Certains y ont placé leurs économies, ont compté dessus pour leur retraite ou pour des projets", a déclaré Bernard Poncé, du groupe d'intérêt Trioforum. À l'époque, M. Poncé vendait lui-même des certificats, en tant qu'ancien agent délégué de Triodos. Ayant lui-même proposé de bonne foi ces certificats à de nombreux détenteurs, il a estimé qu'il était de son devoir de ne pas décevoir ces personnes. Il crée Trioforum et prend Arnauts sous son aile. "Votre capital n'était pas garanti, mais c'était un produit pour les bons propriétaires. Ce n'était pas un produit spéculatif."

Comme Arcopar

Triodos déclare qu'elle "ne se reconnaît généralement pas dans les critiques d'Arnauts". Toutefois, le conseil d'administration est conscient que "le blocage du système de négociation interne a entamé la confiance des détenteurs de certificats de dépôt". Le porte-parole souligne qu'après consultation de la STCB, des accords ont été conclus sur un ensemble de mesures, y compris l'offre de règlement. "La Banque Triodos entend ainsi répondre au mieux au mécontentement."

"Cette offre globale a été accueillie favorablement par de nombreuses personnes", a déclaré le porte-parole. "Dans le même temps, nous sommes conscients que certains détenteurs de certificats ont des attentes différentes. Nous sommes heureux de nous engager avec eux."

Koen Albrechts, détenteur de certificat et conseiller permanent du conseil d'administration de la STCB, est d'accord avec l'accord. "Beaucoup de gens pensent que Triodos devrait continuer", a-t-il déclaré. M. Albrechts nous contacte à la demande de Triodos. "La banque a dû corriger le tir, le fichier des détenteurs de certificats étant devenu trop vieux. Une indemnisation a été négociée afin que même ceux qui ne peuvent pas payer un avocat obtiennent quelque chose. Nous avons également exigé que le conseil d'administration de la banque change. Jusqu'à présent, le conseil se contrôlait lui-même, un détenteur de certificat n'avait pas de droit de vote. Maintenant, nous pouvons évoluer vers un système où les actionnaires

ont aussi des droits, peuvent nommer ou révoquer les administrateurs. Cela nous semble être la meilleure solution". Selon *Het Financieele Dagblad*, l'Association des actionnaires des Pays-Bas conseille également à ses membres d'accepter l'offre.

Le Fourneau et Linda voient les choses différemment : l'abus de confiance est trop important. "Auparavant, on pouvait se contenter d'épargner, mais aujourd'hui cela ne rapporte plus rien et les banques nous poussent à investir", explique Linda. "Les gens ordinaires n'y comprennent rien, alors ils suivent les conseils des banques. Une fois, lorsque j'ai voulu investir, une banque m'a recommandé des actions Fortis. Heureusement, je n'ai pas suivi son conseil. Un mois plus tard, Fortis s'effondrait. Mes parents avaient aussi acheté des actions Arcopar pour moi. Trois mille euros. Elles étaient également présentées comme sûres, mais tous les actionnaires ont été dupés. Aujourd'hui, c'est au tour de Triodos. Si vous ne pouvez plus croire une banque, même éthique, qui le pourra ?